

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE, 106, Rue de Paris
PARIS, 49, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Toucouing

BUREAUX: Téléphone 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING: Téléphone 9-85
3, rue Fidèle Lehoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

Le Jubilé du Couronnement à la plus vieille Cour Impériale du monde

Une Fête fastueuse au Palais du "Roi des Rois" à Addis-Abeba (DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Malgré la guerre avec l'Italie, le Négus avait décidé de célébrer le cinquantième anniversaire de son couronnement, en grande pompe. Au lendemain d'une grande parade militaire, un spectacle fastueux se déroula dans le cadre étroit du château impérial. Le matin de bonne heure, l'auto que nous avions louée tout spécialement pour cette journée vint nous prendre, un collègue anglais et moi. À la « Prison Suisse », agréablement située au centre de la ville, pour nous conduire au point de rassemblement des correspondants étrangers, le Bureau de Presse du Gouvernement Éthiopien.

Seule, une étroite bande de la chaussée était libre à la circulation des auto-



Le couple impérial passe dans un carrosse de gala...

mobiles, au milieu de la rue, car d'opales rangées de guerriers barbus, en armes, appartenant aux armées régulières des gouverneurs de provinces embouteillaient la rue sur laquelle le carrosse de gala de l'empereur allait bientôt s'engager pour rejoindre le château après que l'empereur aurait assisté au service divin dans la cathédrale Saint-Georges. Dans cette rue étroite, un long queue de grosses limousines se faufila au travers des blanches chambranes des soldats et des loges bleues des chefs. Les plumes ornaient les couvre-

Le mystère du rapt d'un enfant à Marseille reste entier

Aucune piste sérieuse n'a pu être relevée

Marseille, 29. — L'enlèvement du jeune Claude Malmejac, fils du professeur de la Faculté de Médecine, demeure jusqu'à présent une indéchiffrable énigme. Des témoignages affluents au service de la police, tant est grand l'empressement de la population marseillaise à venir en aide à la famille du professeur et à faciliter la tâche des enquêteurs.



Le petit Claude MALMEJAC

LA FIN DU DEBAT FINANCIER A LA CHAMBRE

L'ordre du jour de confiance a été voté PAR 324 VOIX CONTRE 247

COMBATTU PAR MM. THOREZ, DÉAT ET VINCENT-AURIOL, ET PAR M. LÉON BLUM QUI A DÉCLARÉ QUE LES SOCIALISTES ÉTAIENT PRÊTS A PRENDRE LE POUVOIR, SOUTENU PAR M. THELLIER, DÉPUTÉ DU PAS-DE-CALAIS, AINSI QUE PAR M. FRANKLIN-BOUILLON, APRÈS UNE INTERVENTION DE M. MARCEL RÉGNIER, MINISTRE DES FINANCES, M. PIERRE LAVAL A DEMANDÉ A L'ASSEMBLÉE D'APPROUVER LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU FRANC PRATIQUÉE PAR LE GOUVERNEMENT

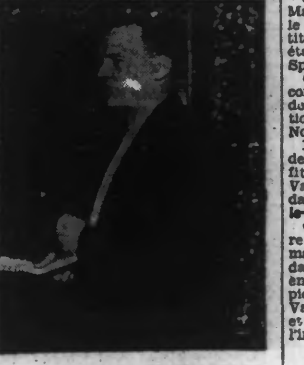


M. Paul THELLIER, Député du Pas-de-Calais qui a défendu le Cabinet.

L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

Voici le texte de l'ordre du jour de M. Briquet, qui a été adopté :

« La Chambre, prenant acte du caractère exceptionnel et temporaire des mesures prises, fait confiance au gouvernement pour poursuivre l'œuvre de défense du franc et lui demande d'appliquer sans délai les allègements qu'il a prévus en faveur des petits fonctionnaires, des petits rentiers, des anciens combattants et des cheminots, lui fait confiance pour la revalorisation des produits agricoles et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ».



M. Maurice THOREZ, Député Communiste qui a attaqué le Gouvernement.

Le débat sur la politique financière du gouvernement qui s'est poursuivi aujourd'hui, matin et soir, aura été jusqu'au bout digne des meilleures traditions parlementaires, tant par la qualité des orateurs que par la parfaite tenue de l'Assemblée tout entière.

L'opposition avait désigné ses meilleurs leaders : MM. Maurice THOREZ, communiste ; VINCENT-AURIOL, Léon BLUM, socialistes S. F. I. O. ; Marcel DÉAT, Union socialiste, ont développé librement leurs critiques, contre la politique de déflation qui a inspiré les décrets-lois.

M. Paul RÉTHAUD, ministre des Finances, est venu, une fois encore à la tribune, soutenir la thèse de la dévaluation monétaire.

M. Henri CLERC a défendu un point de vue analogue en disant que les sorties d'or ne doivent pas effrayer l'opinion. L'afflux du métal jaune ayant été excessif.

quelque dangereuse est meilleure qu'on ne le pense, l'effort entrepris par le Gouvernement commença à porter ses fruits. Les incidents italo-éthiopiens ont arrêté un mouvement de reprise économique, l'agitation politique a servi de prétexte à des sorties d'or qui, en elles-mêmes, ne sont pas catastrophiques à condition que la majorité de la Chambre affirme sa confiance dans l'œuvre du gouvernement.

M. Pierre LAVAL adressa un ultime appel à la Chambre pour voter l'ordre du jour de confiance signé par des députés radicaux-socialistes et des partis du Centre.

Cet ordre du jour a été adopté, après pointage par 324 voix contre 247.

Coincidence heureuse pour le cabinet Laval, celui-ci retrouve exactement les 324 voix qui lui avaient donné en juin les Pleins Pouvoirs.

certaines réductions de traitements. Il constate qu'en France, il n'y a aucune reprise économique et que nos charges financières n'ont fait qu'augmenter.

— La déflation, dit-il, prépare la dévaluation.

M. Thorez développe enfin les théories collectivistes, condamnant la possession par une minorité capitaliste de tous les biens du pays.

— Une fois de plus, affirme-t-il, le parti communiste déclare qu'il est prêt à soutenir le gouvernement de gauche que la démocratie attend et à contribuer à la victoire du Front populaire.

M. PAUL THELLIER DÉFEND LE GOUVERNEMENT

M. Paul THELLIER (Pas-de-Calais), républicain de gauche, succède à la tribune à M. Thorez.

Il rappelle que c'est la Chambre qui a permis, en juillet dernier, l'expérience Laval, en renonçant momentanément à ses prérogatives parlementaires pour défendre le franc.

— Nous n'avons pas, dit-il, oublié l'hémorragie de l'or et les symptômes de nos difficultés monétaires. Ces symptômes, nous venons de les retrouver.

M. Thellier reconnaît que la spéculation est une des causes de l'hémorragie de l'or, car les balais ont profité de la reprise des travaux de la Commission des finances.

Mais il faut aussi tenir compte des craintes de ceux qui veulent sauvegarder leur patrimoine. Sans doute, est-il souhaitable d'humaniser certains décrets-lois : agriculteurs et commerçants n'ont pas cessé de réclamer une revalorisation des produits de la terre et une meilleure justice fiscale.

La jeunesse est, par ailleurs, déçue d'être obligée de se croiser les bras.

Mais le franc est défendu, nos charges sont allégées.

La confiance va-t-elle être maintenue au gouvernement de M. Laval, pour lui permettre de mettre au point son œuvre et de l'achever ou bien une majorité se trouvera-t-elle pour le renverser ? Cette dernière éventualité n'est pas le vœu de la majorité des Français.

Les sections se cherchent et se heurtent ; cela ne rencontre pas d'assentiment des Français. Le Parlement va légiférer mardi sur le droit de réunion.

LA SÉANCE DU MATIN

Les alentours du Palais-Bourbon sont d'un calme parfait. On a peine à imaginer qu'un grave débat va se poursuivre à la Chambre.

Quand les huissiers donnent le signal de l'entrée du public, un seul citoyen se présente.

La séance est ouverte à 9 h. 30, devant une trentaine de députés seulement, sous la présidence de M. Moncelle.

Au banc des ministres : MM. Pierre Laval et Marcel Régnier.

M. MAURICE THOREZ DÉCLARE QUE LES COMMUNISTES SONT PRÊTS A SOUTENIR UN CABINET DE GAUCHE

L'ordre du jour appelle la suite des interpellations sur la politique financière du gouvernement. M. Maurice THOREZ, député communiste de la Seine, interpelle sur les conséquences des décrets-lois, qui d'après lui, n'ont pas provoqué la reprise économique ni assuré l'équilibre budgétaire.

Le député communiste s'élève contre

Spilers, le fameux cambrioleur lillois, évadé du bagne, a été arrêté A SAINT-MAUR-LES-FOSSÉS

CE SPÉCIALISTE DE L'ÉVASION, QUI S'ÉTAIT DÉJÀ ENFUI EN 1925 DE LA PRISON DE LOOS, AVAIT « GAGNÉ LA BELLE » EN 1932 ET VIVAIT A NOISY-LE-GRAND SOUS UN FAUX NOM CHEZ SA MAÎTRESSE, QUI A ÉTÉ ÉGALEMENT ARRÊTÉE

Encore qu'ils soient vieux de dix ans, on n'a pas oublié les nombreux exploits commis à Lille par SPILERS seul et de concert avec un autre bandit VAN ISEHEM, non plus que sa dramatique évasion de la prison de Loos.

Le bandit qui s'évada du bagne en 1932 a été arrêté le 15 novembre dernier à Saint-Maur-Les-Fossés, au moment où, sous la menace du revolver, il tentait de détroquer un passant.

On le mit à la disposition de la justice. Mais on avait tout lieu de supposer que le détenu avait donné une fausse identité. Après une rapide enquête, on a établi qu'il se nomme, en réalité, Armand Spilers.

Or, Spilers est pour nous une vieille connaissance. Il fut condamné à six ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour par la Cour d'assises du Nord, le 19 janvier 1920.

Envoyé en Guyane, il réussit à s'évader en 1922 et de retour en France il se fit héberger par sa maîtresse, Léontine Van Iseghem, sœur de son complice, dans un hôtel, route de Neuilly, à Noisy-le-Grand.

On apprit également que cette dernière était sur le point d'acheter une petite maison située 13, avenue du Plateau, dans l'île Brise-Pain, à Saint-Maur. Cet endroit, peu fréquenté, aurait été propice pour cacher le malfaiteur. Léontine Van Iseghem a été arrêtée à son tour et mise à la disposition du Parquet sous l'inculpation de recel de malfaiteur.

3° Chez Mme veuve Betermier, 31, rue Ban-de-Wedde, un coffret contenant des bijoux et 300 francs ;

4° Chez M. Lagoutte, 78, rue Léon-Gambetta, des bijoux de prix ;

5° Chez Mme veuve Ruyssen, 1 bis, de la même rue, quarante litres de porteur ;

6° Chez M. Vanderveide, cabaretier 18,



Armand SPILERS, le bagnard arrêté.

Une arrestation mouvementée le 13 janvier 1925

rue Léon-Gambetta, à Lille

Rappelons les méfaits de SPILERS. Le 13 janvier 1925, vers 19 h. 30, Spilers tenta de cambrioler l'appartement de Mme Zulma Lecocq, veuve Prevot, 281, rue Léon-Gambetta, à Lille. Surpris par la locataire, le bandit braqua son revolver sur elle et chercha à s'enfuir, mais dans la rue, il fut appréhendé et maîtrisé par de braves passants et finalement arrêté.

Une perquisition permit de faire la preuve que Spilers était le malfaiteur inlassable qui avait commis une vingtaine de cambriolages à Lille. L'individu avait tout, voire même la complicité de son beau-frère Van Iseghem, qui rejoignit son complice à la prison de Loos.

Quatorze autres vols

Les vols établis à la charge de Spilers sont énumérés au nombre de quatorze :

1° Un rabot à M. Pasbecq, 49, rue de Valenciennes ; 2° 2.000 fr. d'outils à M. Cle auxiliaire d'électricité ; 3° mise à sec du bureau d'octroi de la Porte des Postes ; 4° 1.200 fr. en billets et 10.000 fr. de bijoux à M. le docteur Delatre, 118, rue d'Isly ; 5° même opération chez le docteur Martin ; 6° des bijoux chez M. Timmermann, 13, rue de Seclin ;

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Un violent incendie à Dunkerque

UN GARAGE ET DES MAGASINS ONT ÉTÉ DÉTRUITS AINSI QU'UNE DOUZAIN D'AUTOS

LES DÉGATS ATTEINDRAIENT PRÈS DE DEUX MILLIONS



L'aspect des bâtiments incendiés qui s'étendent sur une longueur de 55 mètres et une profondeur de 15 mètres.

Fort après 2 h. 30 du matin, la rue du Fort-Louis, à Dunkerque, ordinairement si calme, se voyait brusquement animée par les bruyants départs des pompiers avec leurs moto-pompes et tout leur matériel et tout laissait deviner qu'à cette heure un incendie important venait d'éclater.

Un foyer venait en effet de s'allumer rue Carnot, au garage Rosselle, foyer qui devait prendre une inquiétante extension, un vent d'Ouest, particulièrement violent devant, à la manière d'un

immense soufflet de forge, en augmentant la force et la rage.

L'alerte

C'est à 3 heures et quelque dix minutes que des appels et au secours furent perçus par deux préposés des douanes attachés au service de la « palatich » au port, MM. Ruel et Loury, qui accoururent vers l'endroit d'où ils provenaient.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE PROCÈS STAVISKY

La sauvegarde de la monnaie est une question de confiance

M. THELLIER. — On parviendra à supprimer les agitations de la rue en supprimant la cause de celles-ci, car elles proviennent de trop d'insécurité, de trop de scandales. Il faut que la situation du pays, mettant fin à ses incertitudes, vienne calmer ses inquiétudes.

La sauvegarde de la monnaie et de l'économie intérieure demeure pour les Français une question de confiance (Applaudissements droite et centre droite).

« Tout le monde a été frappé par les décrets-lois. Chacun pensait que la situation serait améliorée du fait de son sacrifice. Mais, à cause de l'agitation politique, l'hémorragie de l'or a recommencé.

« Aussi, cela a déterminé un nouveau trouble dans le pays, et les affaires ne reprennent pas, faute de confiance.

« Le conflit italo-éthiopien inquiète l'opinion. Comment voit tourner les sanctions économiques ?

« Que vont faire les Ligues ?

« L'inquiétude ne fait qu'augmenter. Le pays attend le choc psychologique pour la reprise des affaires.

« Si le gouvernement e M. Laval était, ce soir, renversé, l'inquiétude augmenterait encore. L'espérance serait évanouie, alors que les sacrifices des décrets-lois demeureraient. Le pays serait peut-être demain la victime de la dévaluation.

M. Thellier rappelle que certains partis de la majorité ont, dans le gouvernement, les représentants les plus autorisés, et que cependant les membres de ces partis ne sont pas tous derrière le gouvernement au moment des votes.

Cette situation est anormale. Alors qu'il y a même une bataille couronnée pour le franc, le moment serait-il bien choisi de renverser le ministère ?

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Les Cadeaux de Noël de "Kid l'Espiègle"

N'oubliez pas de découper et de conserver le BON DES CADEAUX DE NOËL DE KID L'ESPIÈGLE que nous publions en 2^{me} PAGE.

Il suffira de coller 3 BONS et d'indiquer un chiffre, pour pouvoir gagner RÉELLEMENT, l'un des 2100 PRIX dont la valeur totale dépasse

230.000 Francs

comprenant 1000 BILLETS de la LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES, vous donnant la chance de gagner

DES MILLIONS

Le PREMIER PRIX est de 20.000 francs en espèces

Tous les prix seront remis INTÉGRALEMENT aux gagnants.



Partant au régiment, Jean LEGAEL embrasse celle qu'il aime et qui peut-être ne l'aime pas... Sera-t-elle sienne un jour ?

C'est là une troublante énigme de notre prochain roman :

NOËL TRAGIQUE

d'Henry DEMESSE

dont le premier feuilleton paraîtra demain dimanche.